



CHEMINS DE SELECTION

SHORT TRACK

(SAISON 2011/2012)

Validé par le BE

Sommaire

A/ Principes Généraux de Sélection

B/ Principes de fonctionnement

Les Commissions

C/ Principes de sélection

I. Championnat de France Elites

II. Coupes du Monde

III. Championnat d'Europe

IV. Winter Youth Olympic games

V. Finale de la StarClass

VI. Championnat du Monde Juniors

VII. Championnat du Monde

PREAMBULE

- Le Président de la F.F.S.G soumet au Bureau Exécutif (BE) pour approbation, le présent document qui lui aura été transmis par le DTN.
- Après validation du bureau exécutif (B.E.) de la F.F.S.G, au besoin par voie de conférence téléphonique ou d'envoi de courriel ou tout autre moyen convenu entre ses membres, le Président est responsable de l'inscription des athlètes aux compétitions internationales et championnats I.S.U et de la proposition de sélection à la CNSHN des athlètes qui représentent la FFSG aux Jeux Olympiques.
- Le Directeur Technique National est responsable de la mise à jour annuelle de ce document qu'il propose au Président de la FFSG.
- Le Directeur Technique National est responsable de l'application des termes du présent document.
- Le Directeur Technique National est responsable de la définition des modalités de sélection pour les compétitions, les championnats nationaux et internationaux.
- Le Directeur Technique National est responsable de la définition de la planification fédérale pour les équipes de France (E.D.F.) : regroupements, tests de sélection, compétitions, championnats nationaux et internationaux.
- Le Président et le Directeur Technique National proposent à la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau(CNSHN) une liste nominative des Athlètes pour validation.

Pour ce faire le Président et le DTN s'appuient sur le document intitulé « *chemins de sélection* » précisant pour la saison 2011/2012

A/ LES REGLES GENERALES DE SELECTION

(APPLICABLES A TOUTES SELECTIONS EN COMPETITION)

Les règlements ISU et annonces officielles des événements internationaux précisent les règles d'engagement et de participation aux compétitions internationales, championnats ISU et aux Coupes du Monde. Les modalités de sélection des patineurs français se font en conformité avec les règlements ISU.

INSCRIPTIONS auprès de l'ISU : Coupes du Monde - Championnats d'Europe et du Monde : inscriptions provisoires 1 mois avant et définitives 7 à 5 jours avant l'événement

Le DTN, après avis de la commission de sélection et sous réserve des quotas attribués par l'organisateur, peut envisager l'inscription d'athlètes à partir de performances significatives de bons résultats potentiels ou de la réalisation des minima suivants lors de compétitions inscrites au calendrier national (FFSG) ou international (ISU), après avoir pris l'avis de la commission technique et pédagogique.

Le sportif devra suivre et respecter le programme mis en place par la DTN pour la saison 2011/2012.

Pour qu'un relais soit engagé en Coupe du Monde ou en Championnats (Junior comme Senior), il faut qu'au moins 2 patineurs du collectif aient réalisé les minima temps individuels.

En cas de sélection du relais en coupe du Monde, il peut y avoir jusqu'à 6 patineurs engagés en individuel. Dans le cas contraire, seuls les patineurs ayant réalisé au moins 2 des 3 minima peuvent participer.

Ces minima temps individuels sont à réaliser en compétition officielle entre le 1er juillet 2010 et au plus tard lors de la compétition de sélection;

	Hommes			Femmes		
	500m	1000m	1500m	500m	1000m	1500m
Senior	43"00	1'30"00	2'20"00	46"00	1'36"00	2'28"00
Junior	44"50	1'33"00	2'24"00	47"50	1'39"00	2'32"00

CALENDRIER

Le DTN arrête le calendrier prévisionnel des compétitions internationales où la France sera représentée, et le propose pour validation au B.E. Celui s'établit en fonction du calendrier national présenté lors de l'Assemblée générale de le FFSG et du calendrier international ISU.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

La participation aux regroupements, stages ou tests de sélection définie par la DTN est obligatoire. Toutefois, le DTN se réserve le droit d'accorder à tout athlète, une dispense de participation.

Toute sélection « titulaire ou remplaçant(e) » pourra à tout moment être remise en cause par le DTN à la suite d'un contrôle d'entraînement non satisfaisant, d'un mauvais comportement ou du refus de participation à ce même contrôle ou test de sélection.

La sélection d'un(e) sportif (ve) relevant de blessure ou de maladie l'ayant empêché de réaliser à un critère de sélection devra :

- avoir obligatoirement confronté son diagnostic au médecin fédéral
- avoir été classé au moins une fois dans les 8 en individuel lors des 3 dernières compétitions Internationales ISU lors desquelles la France a engagé des compétiteurs.

Toute sélection et participation est soumise au respect de la charte du sportif de Haut Niveau, à la convention SHN - FFSG.

Ne peuvent être sélectionnés que les athlètes à jour de suivi médical réglementaire.

B/ LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

LES COMMISSIONS

A - Commission de sélection (CS)

Elle est conviée par le Président de la F.F.S.G. pour proposer les sélections nationales et internationales, ainsi que le chemin de sélection, à la validation du B.E.

La Commission de sélection se réunit régulièrement à la demande du Directeur Technique National, au besoin par voie de conférence téléphonique ou d'envoi de courriel ou tout autre moyen convenu entre ses membres.

COMPOSITION :

- le Président de la fédération ou son représentant
- le membre du B.E. en charge du sport olympique et du haut niveau
- le Directeur Technique National (DTN)

- le coordinateur des disciplines de patinage de vitesse
- le Président de la CSN concernée, avec voie consultative
- le médecin fédéral pour avis

Le DTN prendra l'avis de la commission technique et pédagogique ci-après désignée. Les avis de la CS sont consignés au secrétariat général dans un registre établi à cet effet. Les propositions de la CS doivent être validées par le BE.

En cas de vote et d'égalité des voix, celle du Président de la F.F.S.G. est prépondérante.

B - Commission Technique et Pédagogique (CTP)

La Commission Technique et Pédagogique de la DTN se réunit régulièrement à la demande du Directeur Technique National, au besoin par voie de conférence téléphonique ou d'envoi de courriel ou tout autre moyen convenu entre ses membres afin de donner son avis à la Commission de Sélection.

COMPOSITION :

- 1/ le Directeur Technique National
- 2/ Le coordinateur des disciplines de patinage de vitesse
- 3/ Les personnalités invitées parmi les coaches dont les athlètes figurent dans un collectif identifié de préparation pour 2014 ou 2018.
- 4/ Le médecin fédéral pour avis
- 5/ Toute personne invitée par le DTN

C/ Principes de sélection

I. Championnat de France ELITE

Dates

18 décembre 2011 FONT-ROMEU

Critères d'âge

Avoir au moins 14 ans au 01 juillet 2011

Format : sont qualifiés les patineurs ayant réalisé en individuel le temps minima suivant :

	catégorie masculine	catégorie féminine
500m	46"00	51"00

Ce minima temps individuel est à réaliser en compétition officielle entre le 1er juillet 2010 et la date de la compétition.

A l'issue de la compétition, sont réalisés 4 classements : junior dame, junior homme d'une part et un sénior dame et sénior homme d'autre part.

II. COUPES DU MONDE

Dates

Coupe du Monde 1 : 21-23 Octobre 2011 SALT LAKE CITY USA
Coupe du Monde 2 : 28-30 Octobre 2011 SAGUENAY CANADA
Coupe du Monde 3 : 02-03 Décembre 2011 NAGOYA JAPON
Coupe du Monde 4 : 09-11 Décembre 2011 HARBIN CHINE
Coupe du Monde 5 : 03-05 Février 2012 MOSCOW RUSSIE
Coupe du Monde 6 : 10-12 Février 2012 HEERENVEEN PAYS BAS

Quotas

Hommes : 6 patineurs dont 3 au maximum pour chacune des distances individuelles
Dames : 6 patineuses dont 3 au maximum pour chacune des distances individuelles

Critères d'âge

Déterminés par les règles générales de l'ISU 2011.

Principes de sélection

2 temps de sélections seront identifiés :

Ces sélections seront ouvertes aux patineurs ayant satisfaits les minima suivants :

	500m	1000m	1500m
Séniors Dames	46"00	1'36"00	2'28"00
Séniors Hommes	43"00	1'30"00	2'20"00

- **Pour les 4 premières coupe du monde, la sélection se fera lors d'un regroupement sur Font-Romeu, début octobre** (quatre jours d'entraînement suivis d'un jour de sélection) : **un classement des patineurs présents permettra de sélectionner les patineurs en individuel**

Relais : Le Classement Relais Français sera réalisé suite aux tests lors du regroupement de Sélection début octobre à Font-Romeu.

La participation effective à la course du relais sera décidée par **l'entraîneur national**. Pour se faire, il tiendra en compte les résultats individuels, la forme et le comportement de l'athlète, ainsi que l'optimisation en vue de la meilleure performance possible de l'équipe.

- **Pour les Coupes du Monde 5 et 6 la sélection se fera suite à la compétition test des Championnats de France Elite Sénior & Junior en décembre 2011.**

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

III. CHAMPIONNATS D'EUROPE

Dates : Du 27 au 29 janvier 2012 à Mlada Boleslov, Czech Republic

Quotas

Hommes : 3 places en individuel et relais

Dames : 2 places en individuel et relais

Critères d'âge : Déterminés par les règles générales ISU 2010.

Principes de sélections

- **Individuels** : Classement réalisé au terme des Championnats de France Elite Sénior & Junior 2011 et des Coupes du Monde 1-2-3-4 de fin 2011.

Un patineur ayant réalisé un podium sur une distance de Coupe du Monde 2010-2011 sera d'office sélectionné en individuel

- **Relais** : En fonction du classement réalisé au terme des Championnats de France Elite Sénior & Junior 2011.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

IV. JOJ (jeux Olympiques jeunes)

Dates : Du 15 au 22 janvier 2012 à Innsbruck, Austria

Quotas

Déterminés selon les résultats aux championnats du Monde **JUNIOR** de l'année précédente.

Hommes : 1 place en individuel

Critères d'âge : Etre né entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 Décembre 1997.

Principes de sélections

Sélection réalisée au terme des résultats en Coupe de France, et des résultats en star class.

V. “Europa Cup Final”: Finale STAR CLASS

Dates:

Du 16 au 18 Mars 2012 Brasov Roumanie

Critères d'âge : Catégorie : Novices, Juniors A/B/C

Principes de sélections : Par catégorie, les 8 premiers en star class (Europe Ouest : 2 meilleurs résultats sur 3 tours de star class) et les 8 premiers en Danubia Cup (Europe Est) sont qualifiés. Les patineurs qualifiés courent sous l'égide de leur pays.

VI. CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR

Dates : Du 24 au 26 janvier 2012 à Melbourne, Australia

Quotas

Hommes : 3 places en individuel **et** +1 en relais

Dames : 3 places en individuel **et** +1 en relais

Critères d'âge : Déterminés par les règles générales ISU 2011.

Principes de sélections

- Individuels : En fonction du classement pour les patineurs ayant réalisé au moins deux des trois minimas et au terme des résultats des premières Coupes de France, des Championnats de France Elite Sénior & Junior 2011, des résultats en starclass.

Un patineur se classant dans les **16** sur une distance de Coupe du Monde 2010-2011 sera d'office sélectionné en individuel pour les championnats du monde junior.

- Relais : En fonction du classement pour les patineurs ayant réalisé au moins deux des trois minimas et au terme des résultats des premières Coupes de France, des Championnats de France Elite Sénior & Junior 2011, des résultats en starclass.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

VII. CHAMPIONNATS DU MONDE

Dates : Du 9 au 11 mars 2012 à Beijing China

Quotas

Déterminés selon les résultats aux championnats du Monde de l'année précédente.

Hommes : 2 places en individuel + 3 patineurs pour le relais (si sélectionné)

Dames : 2 places en individuel + 3 patineuses pour le relais (si sélectionné)

Critères d'âge : Déterminés par les règles générales ISU 2011.

Principes de Sélection

- Individuels : Classement réalisé au terme de Championnats de France Elite Sénior & Junior 2011

Un patineur ayant réalisé un podium sur une distance de Coupe du Monde 2010-2011 sera d'office sélectionné en individuel.

- Relais si sélectionné : En fonction du classement réalisé au terme des Championnats de France Elite Sénior & Junior 2011.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.